

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4867 - Jeudi 08 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

FAIT DIVERS :

Un nouveau-né retrouvé sans vie dans un sac plastique



Image d'illustration

TRANSPORT EN COMMUN

Le syndicat suspend la grève

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

09 Dhulhadj 1446

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Mai 2025**

Lever du soleil:

06h 14mn

Coucher du soleil:

17h 52mn

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 08mn

Maghrib: 17h 55mn

Incha: 19h 10mn



SITUATION À GAZA :

Les Comores plaident pour Gaza à la CIJ

A l'image de 40 autres pays, l'Union des Comores a plaidé auprès de la Cour Internationale de Justice pour permettre à la population Gazaoui d'accéder pleinement à l'aide humanitaire mais au-delà, la cessation des hostilités. Plusieurs pays dont des pays africains se sont prononcés devant les 12 juges de la Cour pour plaider la cause de la population de Gaza et des palestiniens en général.

"L'Union des Comores n'a jamais cessé de soutenir les efforts multilatéraux déployés afin d'aboutir à une résolution juste et durable sur la situation palestinienne », a commencé par rappeler l'Ambassadeur, Youssouf Mondoha, le représentant des

Comores auprès de l'Éthiopie et accrédité à l'Union Africaine. Et de poursuivre : « Elles sont (Comores, Ndlr) historiquement, fermement engagées à la réalisation du droit du peuple Palestinien à l'autodétermination y compris son droit à un État indépendant et souverain à l'intérieur de frontières sûres et reconnues par le droit international. » Pour étayer son propos, l'Ambassadeur cite la résolution 79/232 du 19 décembre 2024 : « Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers », qui demandait à Israël en tant que puissance occupante « d'assurer et de

faciliter la fourniture sans entrave d'articles de première nécessité essentiels à la survie de la population civile palestinienne, ainsi que de services de base et d'une aide humanitaire et d'une aide au développement, dans l'intérêt de la population civile palestinienne et à l'appui du droit du peuple palestinien à l'autodétermination », comme on peut le lire à l'alinéa 10 de ladite résolution.

Lors de son intervention, le doyen des diplomates accrédités auprès de l'Union Africaine a rappelé la souffrance du peuple palestinien : « Le peuple palestinien s'est vu imposer une crise humanitaire sans précédent. Il n'est pas opportun que j'évoque ici les événements qui se produisent en ce moment même dans les territoires palestiniens occupés. »

En disant cela, le diplomate comorien faisait certainement référence au blocage par Tsahal de l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza avec comme conséquence une famine qui s'installe de jour en jour. Faut-il rappeler que cette prise de parole du diplomate comorien se déroule dans le cadre des délibérés de la CIJ concernant l'aide humanitaire à Gaza.

Une quarantaine de pays plaident depuis le 02 mai auprès des 12 juges de la CIJ avant que ceux-ci ne rendent leur avis sur les obligations légales des autorités juives à laisser passer l'aide humanitaire. Outre les Comores, un autre pays de l'Océan Indien a pris fait et cause pour la population palestinienne. « Le ministère souhaite réitérer le soutien sans équivoque de Maurice aux dif-

férentes résolutions des Nations Unies sur l'occupation illégale par Israël du territoire palestinien, notamment à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est », lit-on dans un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères en date du 04 mai dernier. Un communiqué qui faisait suite à une déclaration de l'ancien ministre de l'environnement, Kavy Romano faisant état d'un changement de paradigme du gouvernement mauricien sur la question palestinienne et que celui-ci aurait retiré son avis consultatif auprès de la Cour Internationale de Justice.

Imtiyaz

MOBILE MONEY

Le service "MVola Hasontsi" est lancé

Ce lundi 5 mai a eu lieu chez Yas Comores, le lancement officiel du service MVola Hasontsi. Une révolution dans l'accès au mobile money pour tous les abonnés, quel que soit leur opérateur téléphonique aux Comores. Ce service permet aux utilisateurs de conserver leurs numéros de téléphone et leurs opérateurs téléphoniques tout en bénéficiant des avantages compétitifs de leur plateforme mobile money.



Il vient de lancer le service MVola Hasontsi : une révolution technologique dans l'accès au mobile money pour tous les abonnés, quel que soit

leur opérateur téléphonique aux Comores. Ce service permet aux utilisateurs de conserver leurs numéros de téléphone et leurs opé-

rateurs téléphoniques tout en bénéficiant des avantages compétitifs de leur plateforme mobile money.

« Que ce soit pour effectuer des transferts d'argent nationaux et internationaux, payer des factures, acheter du crédit ou offre Yas, les utilisateurs peuvent désormais profiter d'une gamme complète de services financiers. Les avantages du service MVola Hasontsi, les abonnés de tous les opérateurs peuvent ouvrir un compte MVola », lit-on dans le dernier communiqué de presse de la marque jaune. Aucun changement de numéro ou d'opérateur n'est nécessaire, assure-t-on. Des protocoles de sécurité avancés garantissent la protection des données et des transactions des utilisateurs. Le service est disponible via

l'application téléchargeable sur « App Store » ou « Play Store ». Et d'indiquer qu'avec MVola Hasontsi, nous offrons une solution inclusive qui permet à chacun, quel que soit l'opérateur, de profiter des services et avantages de MVola.

Pour conclure, les utilisateurs téléchargent l'application MVola Comores et suivent les instructions qui s'affichent à l'écran. Simple. Plus besoin de se déplacer en agence. Après l'ouverture du compte MVola, le client reçoit un bonus de 300 Fc dès le lendemain (J+1) de sa première transaction, et ce jusqu'au 18 mai. La transaction doit être effectuée dans les 7 jours suivant l'ouverture du compte.

Nassuf Ben Amad

ENTREPRENEURIAT LOCAL

Trans-Com Sarl diversifie ses produits à base de tomate

La société de transformation des tomates « Trans-Com Sarl » qui en effet devient la première usine de transformation des tomates à Ngazidja, oriente en occurrence ses activités vers la transformation de sept produits finis à base de tomates pasteurisées. Il s'agit de la purée de tomates, du ketchup, de la sauce tomate, du jus de tomate et trois nectars de jus de fruits et légumes à base de tomates.

En juin prochain, la société comorienne de transformation des tomates « Trans-Com Sarl » va offrir à la population des produits dont la consommation dépend de l'extérieur. Pour mieux cerner ses motivations et l'évolution de son activité, La Gazette des Comores s'est rapproché d'Abou Mbae, gérant de la société Trans-Com Sarl. L'occasion pour lui d'expliquer son parcours personnel.

« Après le lancement des activités en 2023-2024, l'entreprise a acheté la matière première nécessaire à nos produits (tomates) auprès des agriculteurs locaux à un coût très élevé. Donc cette année, la société a préféré produire ses tomates. Et nous avons trois sites de culture en chantier, avec une prévision de récolte estimée à 40 tonnes par an. Les premières récoltes débiteront début juin prochain ».

C'est à partir de cette initiative de lancer sa propre culture de tomates que Trans-Com Sarl espère diversifier sa production en juin prochain. « Selon nos estimations de récoltes, l'entreprise envisage la production de sept produits à base de tomates qui seront disponibles à partir de juin à savoir la purée de tomates, le ketchup, la sauce tomate, la purée jus de tomate et trois nectars de jus de fruits et légumes à base de tomate ».

Rappelons que cette société de

transformation des tomates est en pleine activité depuis presque trois ans. Sauf que l'initiateur du projet fabriquait ses produits au dépend de ses moyens financiers. Mais il a bénéficié d'un financement dans le cadre du projet PIDC de la Banque mondiale, qui a permis à Abou Mbae de développer son business. Lors de l'entretien, le responsable de Trans-Com Sarl a parlé d'un espace de production et de transformation des produits aménagés qui se situe à Vouvouni Bambao. « Actuellement, nous avons deux points de distribution de nos produits déjà identifiés. Il s'agit du magasin Wafa à Caltex et le site de l'entreprise sis à Vouvouni ». A travers son initiative, Abou Mbae cultive un esprit entrepreneurial et concrétise le slogan du gouvernement : « Un jeune, un emploi » au moyen de la tomate.

Kamal Gamal



FAIT DIVERS :

Un nouveau-né retrouvé sans vie dans un sac plastique à Mroni

Une découverte macabre a bouleversé ce lundi 05 mai les habitants de Mroni, dans la commune de Mutsamudu, sur l'île d'Anjouan. Aux alentours de 9h20, des personnes venues collecter du sable près de la rivière ont découvert le corps sans vie d'un nouveau-né, abandonné dans un sac en plastique.

Il s'agit du deuxième drame de ce type en moins de deux mois dans le pays. Cette fois, le

corps a été retrouvé sur l'île d'Anjouan, dans une zone habituellement fréquentée par les riverains pour l'extraction de sable. Selon les témoignages recueillis sur place, l'état du corps et la présence d'insectes laissent penser que l'enfant aurait été abandonné durant la nuit précédente, peu après sa naissance. Un témoin a immédiatement alerté les autorités. La police s'est rendue sur les lieux et a ouvert une enquête afin d'identifier l'enfant, de déterminer les circonstances exactes de

son abandon, et de retrouver la ou les personnes responsables.

L'émotion est vive au sein de la population. Pour Oustadh Moustakim, prédicateur local, ces actes dramatiques sont les conséquences de situations sociales et morales préoccupantes : « Certaines jeunes filles, mères célibataires ou femmes isolées, cherchent à subvenir à leurs besoins matériels en entretenant des relations en dehors du mariage. Malheureusement, lorsqu'une grossesse survient, la peur

du rejet social et de la honte peut pousser certaines à l'irréparable, voire à abandonner ou même tuer leur propre bébé. » Le prédicateur rappelle que de tels actes constituent un double péché grave, et invite la société à renforcer son soutien aux jeunes femmes à travers l'éducation, l'accompagnement moral, et un accès à une orientation responsable.

Ce nouveau drame fait écho à un précédent incident survenu le 9 mars dernier à Mohéli, où une

femme d'une trentaine d'années avait tenté de tuer son nouveau-né en le jetant dans une latrine récemment inaugurée. Grâce à l'intervention rapide, l'enfant avait pu être sauvé in extremis. Face à la répétition de ces situations tragiques, il est temps de porter une réflexion nationale sur les enjeux de l'éducation sexuelle, du soutien aux mères en détresse, et du rôle des familles et de la société dans la prévention de tels actes.

Younès

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Une campagne de sensibilisation dans les écoles à Fomboni

Dans le cadre du projet d'extension du port de Bangoma, une série de sensibilisations contre les violences basées sur le genre (VBG) a été lancée. Après avoir ciblé les professionnels impliqués dans le projet, l'équipe de sensibilisation est intervenue ce 5 mai au collège rural de Fomboni, afin d'alerter les élèves sur les risques liés aux VBG.

Le lundi 5 mai, une séance de sensibilisation s'est tenue au collège rural de Fomboni pour informer les élèves sur les dangers des violences basées sur le genre (VBG). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet d'extension du port de Bangoma, qui attire actuellement plusieurs travailleurs étrangers à Fomboni. Avant de s'adresser aux établissements scolaires, les premières campagnes de sensibilisation ont été menées auprès du personnel du projet, ainsi que des partenaires, experts, et communautés locales. Selon Dr Youssouf

Mohamed responsable Genre et VBG du PICMC (projet d'interconnectivité maritime des Comores), il est crucial de faire comprendre que ces formes de violence peuvent entraîner de lourdes conséquences, y compris la rupture des contrats des personnes impliquées.

« La violence basée sur le genre peut survenir dans différents contextes, y compris au sein des relations professionnelles, éducatives et culturelles. Elle se manifeste sous diverses formes : agressions sexuelles, violences physiques ou économiques, mariages forcés, etc. Il est donc essentiel de sensibiliser tous les acteurs, y compris les jeunes, à ces réalités », explique-t-il. Au cours de la conférence au collège, des exemples concrets ont été présentés pour illustrer les risques et les responsabilités de chacun. Le Dr Youssouf a notamment abordé les cas de violences sexuelles dans le cadre scolaire, les rapports de pouvoir entre enseignants et élèves, ainsi que les conséquences juridiques et sociales de ces



actes.

Cette phase de sensibilisation dans les écoles vise à anticiper les risques potentiels liés à la cohabitation avec des travailleurs de différentes nationalités (égyptienne, tanzanienne, malgache et comorienne). «

Il est indispensable de prendre des mesures préventives. Toute personne liée au projet peut être tenue responsable de tels comportements, avec la possibilité de résiliation de contrat », prévient le Dr Youssouf. Par cette initiative, le projet du port de

Bangoma entend créer un environnement sécurisé et respectueux pour tous, en particulier pour les femmes et les jeunes, souvent les plus vulnérables face aux VBG.

Riwad

TRANSPORT EN COMMUN

Le syndicat suspend la grève

Suite à une rencontre entre les autorités et le syndicat national des transporteurs (Usukani wa Masiwa), un compromis a été trouvé. Le mot d'ordre a été levé, le syndicat a donc mis fin à la grève déclenchée lundi dernier. Les chauffeurs ont repris le travail ce mercredi.

Dans un communiqué conjoint des autorités et Usukani Wa Masiwa, l'on apprend qu'une rencontre s'est tenue au bureau du directeur de cabinet du président de la République, mardi 6 mai, en présence du ministre de l'aménagement du territoire, du ministre de l'intérieur ainsi que du directeur du cabinet et des représentants du Usukani wa Masiwa. Les échanges ont porté sur le mouvement de grève déclenché le 5 mai dernier, qui serait motivé

par l'immobilisation des véhicules en cas d'infraction au code de la route, jugée excessive par le syndicat. Mais aussi le conflit opposant certains camionneurs du port à des opérateurs économiques, notamment autour de la gestion des cargaisons de ciment.

A l'issue des discussions, les deux parties ont convenu de « l'arrêt de la grève illimitée ce mercredi ». Sur l'application litigieuse du code de la route, « l'immobilisation des véhicules ne sera envisagée que dans les cas suivants : absence de permis de conduire, absence d'assu-

rance, immatriculation étrangère et enfin véhicule sans carte grise. Quant aux autres infractions, des mesures alternatives seront étudiées afin d'éviter une immobilisation systématique des véhicules. Il a été donc décidé de mettre en place un cadre de concertation permanent entre le syndicat national, les représentants régionaux et les brigades », lit-on dans le communiqué.

Concernant le conflit opposant certains camionneurs du port à des opérateurs économiques, notamment autour de la gestion des cargaisons de ciment, « les deux parties ont proposé la création d'une commission mixte regroupant, le syndicat Usukani wa Masiwa, la chambre de commerce, Modec, et les opérateurs économiques concernés. Cette commission travaillera, sous le leadership du ministre de l'économie, à l'élaboration d'une solution rapi-

de, viable et durable à ce conflit. Le gouvernement réaffirme son attachement au dialogue et à la concertation pour garantir un climat social apaisé et une meilleure régulation du secteur du transport terrestre », indique le communiqué.

Le porte-parole du syndicat a montré sa satisfaction. Tout en espérant que cette commission va aboutir à un résultat, permettant aux camionneurs du port de travailler. « Nous avons trouvé un compromis avec les autorités sur toutes nos doléances. La grève est levée. Maintenant on verra l'évolution de la situation. Nous espérons que la commission qui sera mise en place trouvera un arrangement entre nos frères camionneurs et les opérateurs économiques, particulièrement les importateurs de ciment », a-t-il déclaré.

Nassuf Ben Amad



Photo d'archive

FOOTBALL

Licence B, fin de la formation à Moroni

En attendant les résultats qui nous viendront de la CAF pour savoir qui sont les entraîneurs qui ont validé leur licence B, l'évaluation finale et la cérémonie de clôture d'une formation qui aura duré près de cinq mois se sont déroulées en ce début de mois de mai au stade de Maluzini. Une grande satisfaction pour Omar Mahfoud l'instructeur qui a conduit cette formation de décembre jusqu'à ce début du mois de mai. Avec la fin de cette formation, c'est donc un nouveau cycle qui s'ouvre dans le paysage du football comorien.

Finis les temps où les clubs comoriens avaient du mal à trouver un entraîneur qualifié au moment de prendre part aux compétitions interclubs de la Confédération Africaine de Football. Un exercice d'équilibre pour les dirigeants de clubs mais aussi ceux de la Fédération qui étaient parfois obligés de céder les sélectionneurs des équipes nationales locales pour s'asseoir dans les bancs des clubs qualifiés en ligue des champions ou à la coupe de la confédération de la CAF. Cette période sera bientôt révolue avec la validation de la Licence B de la

CAF au meilleur pour une dizaine d'entraîneurs au pire pour une demi-douzaine.

Organisée le 02 mai dernier, la cérémonie de clôture de cette formation a vu la participation d'Osama Haroun, inspecteur de la CAF et directrice technique nationale du football Seychellois. De nationalité algérienne, ce dernier était appelé en renfort pour la supervision finale de cette formation et il s'est particulièrement montré fier d'être aux Comores, un pays qu'il connaît parfaitement grâce aux nombreuses formations qu'il a dispensées. « Je suis particulièrement fier de vous soutenir pour le développement du football comorien et Africain. » Et ce dernier de rajouter sur la particularité de cette formation. « Aujourd'hui comme a dit le DTN, vous êtes des coaches de l'élite, car quand on commence à arriver sur la Licence B, la Licence A, on commence à parler de l'élite. » et de continuer : « Même si pour moi l'élite c'est la Licence A, mais avec la Licence B vous êtes adjoint, vous pouvez faire une coupe du monde, une CAN en tant qu'adjoint, donc c'est important de le signaler.

Engagé depuis le début dans cette aventure avec la direction



technique nationale, Omar Mahfoud, une sorte de mémoire vivante du football continental (Instructeur FIFA/CAF, ancien sélectionneur et DTN de la Djibouti) a appelé les apprentis à ne pas s'arrêter sur une éventuelle réussite ou échec car ces deux aspects font partie de la nature des choses. « Mais vous savez, que dans la vie, il y'a toujours des réussites et des échecs. Donc, il se peut qu'il

y'aient des gens qui sont très bons mais qui échouent, ça arrive. Et il y'a des gens qui ne sont pas vraiment bon qui réussissent, cela fait partie de la vie. »

Et d'appeler ceux qui n'auraient pas réussi de ne pas s'arrêter : « Ce que je vous demande, chacun va rentrer chez lui et il ne faut pas vous endormir sur vos lauriers, il faut continuer à travailler, car aujourd'hui vous avez pas mal d'atouts

acquis durant les quatre mois de la formation. » Une précision des plus importantes pour ces entraîneurs qui doivent redoubler d'efforts pour fructifier les acquis. Samedi prochain, Omar Mahfoud va présenter au président de la FFC son rapport de fin de formation avant de s'envoler pour Djibouti.

Imtiyaz

SEMAINE DE L'EUROPE :

Le rugissement de la lionne retentit à Moroni

L'émotion était palpable ce mardi 6 mai à Moroni, où le film le rugissement de la lionne a été projeté dans le cadre d'un ciné-débat organisé par Shawiri, en collaboration avec la plateforme des femmes de l'Océan indien et avec le soutien de l'Union européenne à l'occasion de la Semaine de l'Europe.

Un film bouleversant sur le destin d'une pionnière, projeté lors d'un ciné-débat

engagé à l'Alliance Française de Moroni. Coproduit par ECES, Art for développement et les éditions horizons émergents, retrace le parcours exceptionnel de Sittou Raghadat Mohamed, première femme ministre et députée des Comores. De son enfance marquée par les inégalités de genre, à sa victoire politique de 1993, en passant par son mariage forcé à 16 ans et ses premiers combats contre le patriarcat, le film peint le portrait d'une femme résiliente et visionnaire.

Inspirée d'une mise en scène intergénérationnelle du programme WiP (Women in Politics) Academy, l'histoire est racontée à travers les yeux d'une jeune qui "incarne" Sittou dans les cinq chapitres de sa vie. Le film, à la fois pédagogique et poignant, touche par sa sincérité et son énergie militante. Après la projection, les échanges ont été vifs et passionnés. Salma Abdillah, spectatrice a confié : « Ce film m'a fait comprendre que nos mères ont mené des batailles que nous devons

continuer. Sittou, c'est notre histoire, c'est notre fierté. » Hamidou Ali, rencontré dans la salle a ajouté : « C'est un électrochoc. En tant qu'homme, ce film m'interpelle sur notre rôle dans les inégalités. Il faut qu'on écoute davantage ces voix qui refusent de se taire. »

Très émue, Sittou Raghadat Mohamed s'est exprimée : « Ce film m'a fait voyager dans le passé, trente ans en arrière. L'actrice me ressemblait tellement à son âge. En plus de l'émotion, j'éprouve une voix indestructible. » Évoquant les obstacles qu'elle a dû surmonter, elle a rappelé : « Mon mari était mal

vu à l'époque parce qu'il me laissait m'exprimer. Aujourd'hui, de plus en plus de femmes aspirent à des postes politiques. Je suis persuadée que les femmes vont l'emporter, et d'ici quelques années, on aura un chef d'État femme. » À travers cette œuvre vibrante, Le rugissement de la lionne ne raconte pas seulement l'histoire d'une femme, mais celle de toutes celles qui osent se lever, parler, et agir. Une soirée qui restera gravée dans les esprits, et un film qui continuera, sans nul doute, à inspirer les générations futures.

Mohamed Ali Nasra



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45